

Demande de protection au titre des monuments historiques

Pont de « Font Que Bu »



Autichamp – Drome

Décembre 2017



*Association pour la préservation des patrimoines,
du cadre de vie et pour la promotion de la culture*

www.alticampus.com
Le Village 26400 Autichamp

Pourquoi une telle demande

Le pont de Font Que Bu fait partie du patrimoine historique du village. Ayant gardé ses dimensions d'origine, jamais goudronné, il reste l'un des seuls (voire le seul) du département à garder ces caractéristiques. Il a été restauré dans les règles de l'art en 2004 mais sa restauration ne peut, pour autant, être considérée comme un fait acquis. Elle doit aller de pair avec un entretien suivi. Malheureusement de récentes constatations le prouvent.

Ce site est visible depuis le village. Il est l'un des éléments du paysage en direction du synclinal de Saou (ensemble paysager classé). Il est apprécié tout au long de l'année par de nombreux promeneurs. Il va de soi que son environnement bucolique est à protéger. Il est peu probable aujourd'hui que les agriculteurs voisins s'engagent dans de nouveaux investissements. La commune est plus attentive aujourd'hui à l'intégration paysagère des bâtiments mais cette sensibilité reste aléatoire.

Fin 2015, nous avons dû alarmer les autorités concernées pour faire modifier un projet de ligne haute tension destiné à des éoliennes. Les câbles devaient être enterrés et en applique au niveau du pont. Ils poursuivaient ensuite vers la ferme Giraud, ancienne métairie du château, devant laquelle se trouve une allée de chênes plus que centenaires. Une tranchée aurait pu provoquer la mort de ces arbres et aurait détruit à jamais les quelques vestiges de pavages. Notre désapprobation fut comprise le projet fut étudié différemment.

C'est, pour ces raisons que nous sollicitons une protection au titre des monuments historiques pour ce pont. Les décisions qui ont été prises concernant cet édifice et son environnement, l'ont été par simple « bonne volonté ». Les sensibilités sont variables au niveau des décideurs qu'ils soient élus locaux ou non. Cela va parfois de pair avec les contraintes budgétaires ou politiques.

Il nous paraît donc indispensable qu'une autorité, telle que celle des Architectes des Bâtiments de France, dirige les décisions dans le bon sens. L'obligation d'avoir un avis concernant l'édifice proprement dit, nous paraît indispensable. Cette protection serait en toute logique, une reconnaissance des efforts entrepris lors des mandats municipaux précédents. Elle deviendrait l'assurance d'une prise en considération plus accrue et d'une motivation supplémentaire.



Vu du village

Table des matières

- Renseignements généraux
- Description succincte
- Historique
- La restauration de 2004
- Des travaux récompensés
- Les interventions récentes et celles à prévoir
- Quelques articles de presse
- Annexes
 - Le village d'Autichamp
 - La ferme « Giraud »
 - Un paysage à découvrir

Renseignements généraux

Le **Pont de « Font Que Bu »** est parfois appelé « pont roman » ou « romain » par les habitants.

Il est situé à **Autichamp** dans le département de la **Drome** à 10 km au sud de Crest (voir le village en annexe)

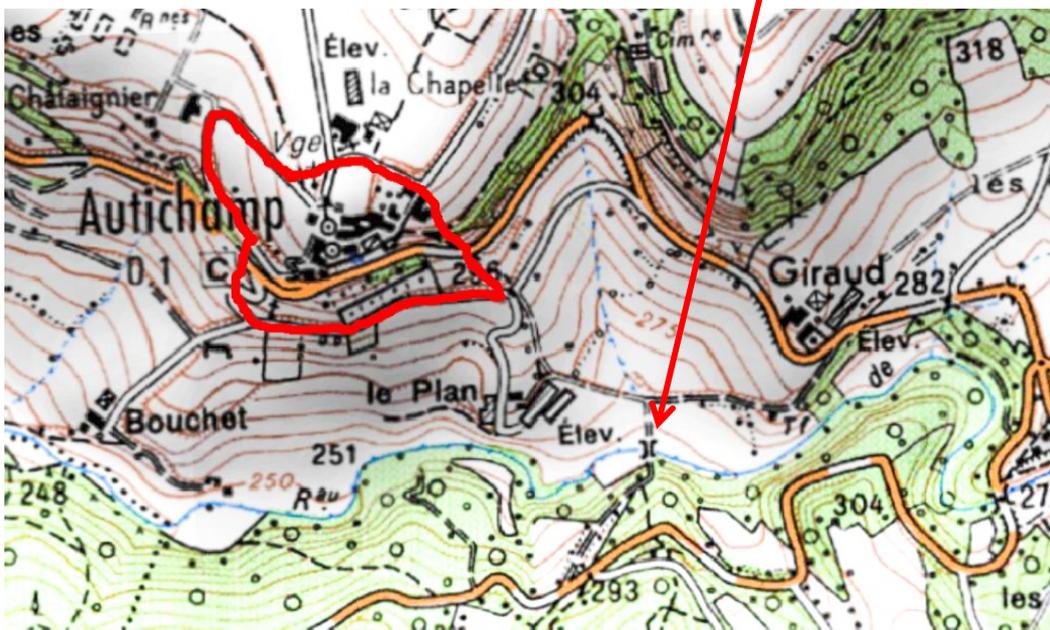
Il enjambe **la Grenette**, en faisant partie du chemin rural CR8

Il appartient au **domaine public** (non cadastré)

Coordonnées : **43°40'43,7'' N – 4°58'14,1'' E altitude 260 m**

Situation par rapport au périmètre du site inscrit du village d'Autichamp (site pittoresque arrêté du 26 mai 1953) distant d'environ 300 m.

Pont de Font que bu



Description succincte

Construction :

Les maçonneries sont en grés et pierres calcaires locales avec un appareillage en pierres de tailles et moellons grossiers. Le pont possède deux piles dont une pourvue d'un avant bec. Le parapet est en encorbellement, soutenu par de petits arcs sur des corbeaux en pierre. Il est appuyé au sud contre le socle rocheux tandis qu'au nord un mur de soutènement prolonge l'édifice en amont.

Dimensions :

Longueur : 35 m

Largeur du tablier : 2.55 m (largeur de voie 2.20 m)

Largeur et hauteur moyenne du parapet : 0.4 m et 0.50 m

Ouverture des arches : 3.30 m au nord, 6.50 m au centre, 2.65m au sud

Hauteur actuelles des arches : 1.55 m au nord, 4.20 m au centre, 2.05 m au sud



Face coté aval

Historique

Ce pont, appelé parfois « romain » ou « roman » par les habitants, est difficilement datable. L'ancienne route sur laquelle il se trouve est probablement issue d'un très ancien chemin (débris de terres cuites romaines souvent retrouvés dans son secteur). Dans un premier temps un gué devait permettre de franchir la rivière.

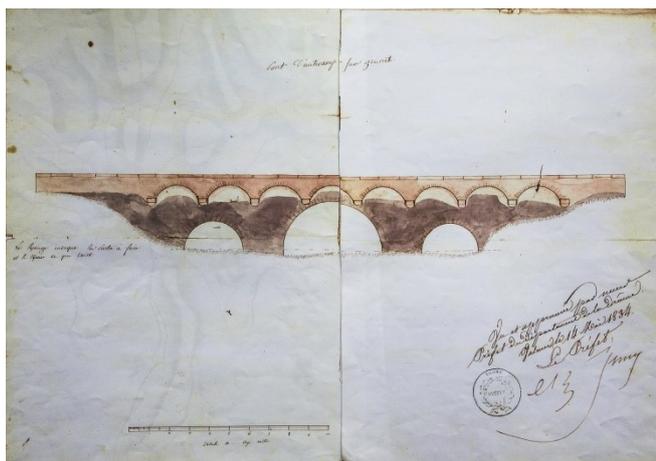
D'après Olivier Naviglio, il semble raisonnable de dater la construction vers le XV^e ou XVI^e siècle, ce que semble avérer le type de maçonnerie. Ce pont était déjà cité dans les archives municipales en 1590. Il est intéressant de noter que cette date correspond à deux ans près à la construction des jardins et à la « modernisation » du château par Gaspard Beaumont d'Autichamp.



Ce pont était indiqué sur la route allant de Crest à Montélimar, via Marsanne, sur la carte de Cassini

En 1789, les officiers municipaux d'Autichamp déclarent « ...Le pont qui est sur la Grenette est presque en ruine... ». La réfection du tablier et l'élargissement furent décidés au début du XIX^e siècle.

Projet approuvé par le préfet en 1835. La partie ancienne est plus sombre.

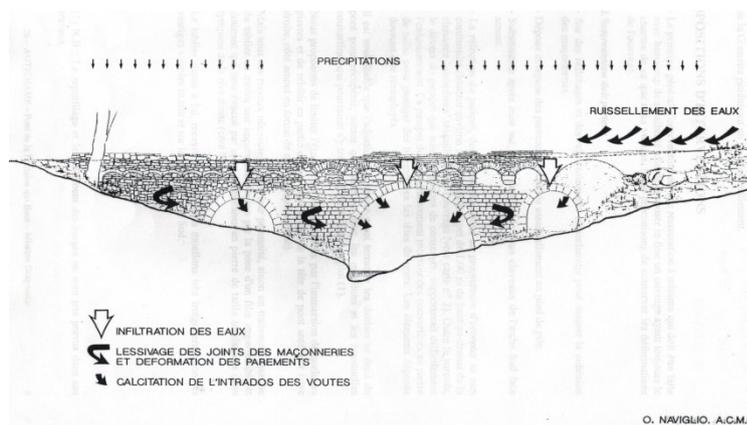


Ce dessin correspond au pont à l'esthétique si particulière, que nous connaissons aujourd'hui. (ci-après)

La restauration de 2004

Un **bilan sanitaire** fut effectué en 2001 à la demande du maire Philippe Giraud. L'ancienne piste descendant de la colline recueillait beaucoup d'eau de ruissellement et à l'époque le tablier avait été remblayé pour permettre le passage de machines agricoles. L'ensemble de la maçonnerie présentait donc de nombreux dégâts dû aux infiltrations (dissolution des joints, désolidarisation, déformation) et aux poussées. Le parapet montrait un aspect ruiniforme.

Les embâcles sur la berge nord et les remblais côté sud avaient concentré le cours d'eau au centre. Les voutes étaient partiellement enfouies. Des pierres de la voute centrale et de l'avant bec étaient manquantes. (Comparaison intéressante à faire avec le croquis de 1835)



L'**intervention** porta sur les refichages et sur les rejointoiements afin d'assurer la cohésion de l'ensemble avec par endroit la dépose et la repose du parement. Les pierres manquantes furent remises en place et deux claveaux de l'arche sud furent remplacés après mise sur cintre. Le tablier, après qu'un film d'étanchéité ait été posé, reçut un pavage en moellons irréguliers. Deux barbacanes neuves en pierre de tailles furent installées de part et d'autre. Le parapet fut reconstruit avec des couventines en grès patiné très proche de l'aspect de la molasse locale. Pour l'ensemble de ce travail un terrassement des remblais permit de retrouver et de réemployer de nombreux éléments d'origine. L'entreprise Chazet, seule intervenante de ce chantier, employa uniquement des méthodes traditionnelles.

Aspect du tablier avant et après les travaux



Le **financement**

Etat (DRAC) 15% soit 12443€

Département 29,75 % soit 24679€

Europe (FEDER) 35,25% soit 29242€

Commune 20% soit 16593€

Le cout total des travaux fut de 87802€

Des travaux récompensés

Autichamp fut récompensé pour la restauration du pont de Font Que Bu le 19 octobre 2005. Le prix fut remis à Monsieur Denis Lattard, nouveau maire et premier adjoint encore aujourd'hui. La cérémonie se déroula à la Fédération de BTP de Drome et d'Ardèche.

Les « rubans du patrimoine » récompensent des initiatives exemplaires des collectivités locales de toute taille. Ce concours réalisé en partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment, le Crédit Local de France Dexia, l'Association des Maires de France et la Fondation du Patrimoine. Les prix sont attribués à des opérations de mise en valeur non limitées aux bâtiments de prestiges ou classés. Ce qui était le cas.



Les interventions récentes et celles à prévoir

En 2015, afin de préserver et mettre en valeur le site, des arbres ont été abattus en amont et un débroussaillage a été effectué par la commune en partenariat avec la Communauté de Communes du Val de Drome.

Un nettoyage fut fait en 2016, en effet ; depuis 2004, de la terre provenant du ruissèlement s'étant accumulée sur le tablier et de nouvelles infiltrations apparaissaient. Cela permit de constater par ailleurs que les rejets d'un acacia commençaient à écarter le parapet. Il est donc urgent d'entreprendre une dévitalisation et la prolongation du mur ainsi qu'une reprise du joint. Une demande de subvention a été faite en ce sens pour 2018.

Déjà signalé par Olivier Naviglio, un affluent récoltant les eaux d'orages du village chute juste en amont du pont. Les forts remous lors des orages, contribuent à accentuer le creusement sous l'arche centrale. La voute côté nord est toujours restée obstruée par la tourbe les embâcles. Celle au sud l'est encore par les gravats. La déviation de l'affluent et le déblaiement partiel ont été inscrits au budget de la commune en 2016. Ces travaux n'ont toujours pas été réalisés.

Une intervention efficace obligerait à travailler dans le lit de la rivière, cela entraîne des autorisations. Il est difficile pour une association ou pour les élus d'exposer la nécessité de tels travaux face aux techniciens. L'avis du Syndicat Mixte de la Rivière Drome, en charge de ce cours d'eau, est resté mitigé.

La grenette est une rivière dont le débit varie de 0,4 à 80 m³.



Après le débroussaillage en 2016

Quelques articles de presse

de l'écran - 4 mai 2005

La commune d'Autichamp récompensée

Rénovation réussie pour le "Pont de la font que but"

Le 19 octobre, le village d'Autichamp a été récompensé pour la rénovation du "Pont de la font que but". Ce qui signifie "la fontaine qui bout", un nom donné en raison d'une source bouillonnante située à proximité.

Cet ouvrage date du XVII^e siècle et ses trois arches enjambent la vallée de la Drôme. Il est situé sur l'ancien chemin qui allait de Montelimar à Crest. Il est long de 35 m et large de 2,5 m.

Les travaux ont duré deux mois et demi, de mai à septembre 2004. La restauration a relevé des méthodes traditionnelles : équipement des maçonneries, substitution de pierres de taille, protection du tablier, refaçon des parapets. Ces travaux qui ont été menés avec un grand doigt ont été réalisés par un spécialiste, l'entreprise Chazet de Cléron d'Arzac.

Côté du chantier : 99 216 €, il a été financé à 35,26 % par l'Europe (FEDER), 20,75 % par le Département, 20 % par la commune et 15 % par l'Etat (Direction Régionale de l'Action Culturelle).

Cette belle opération de restauration du patrimoine a été primée par "Les Rubans du Patrimoine". Ils récompensent des initiatives exemplaires prises par des collectivités locales de toutes tailles. Les prix sont attribués à des opérations de mise en valeur du patrimoine bâti, concernant des bâtiments prestigieux ou classés.

Pour la 11^e année consécutive, l'Association des Maires de France, la Fédération Française du Bâtiment, le Crédit Local de France Desia et la Fondation de France se sont associés pour promouvoir, à travers leur concours, l'amélioration du cadre de vie des Français en général et des habitants d'Autichamp en particulier.

Ce Crest-Sud, qui s'étend sur 625 ha et abrite 122 habitants qui ont le souci depuis des années de mettre en valeur le riche héritage de leur commune. Car si Autichamp est la plus petite commune du canton de Crest-Sud, elle possède un très beau patrimoine bâti historique. Les ruelles et bien sûr le vieux pont aujourd'hui parfaitement rénové... et primé. JDP.



Le pont de la Fontaine qui bouit pendant les travaux de l'été 2004

Autichamp

Le Dauphiné Libre 18 juillet 2004

Rénovation du "pont de la fontaine qui bout"

Édifié au X^e siècle, "Le pont de la fontaine qui bout", qui enjambe la Grenette, est l'objet d'une importante rénovation.

Village perché, Autichamp, situé au sud-ouest de Crest, est un véritable site architectural. Le lieu géographique a peut-être favorisé l'installation de populations préhistoriques. Ceci, parce qu'à proximité des sources, existe des grottes troglodytes. Des parois à l'abri des falaises qui tout autour peut voir, au début de divers ballades dans le village.

Les municipalités, actuelles et précédentes, s'attachent à garder et conserver le patrimoine médiéval communal. Et c'est, bien que la localité compte seulement 120 habitants, est important et très longue période, le respect, le clocher Saint-Sébastien, avec sa cloche qui date du 14^e siècle, le sémaphore ancestral restauré qui sert encore pour le sonnerie, la nouvelle mairie qui a été réalisée dans le caractère du site, etc. À cela s'ajoute le château national, propriété privée, récemment acquis par une famille autichampaise, et les jardins du château. Ceux-ci, implantés au bas du village en se développant suivant trois terrasses, sont un des rares cas de "Jardins Renaissance" sur la région, avec ceux de la Balise-et-Urtière (38).

Dans ce bel exemple de patrimoine communal, il y a aussi le pont romain, "Le pont de la fontaine qui bout". Édifié à l'époque de la Renaissance, cette voie était l'unique descente entre Crest et Montelimar. Construit en pierre de taille et maçonnerie de meulles, ce pont a connu deux grandes périodes de construction. La première permit l'édification d'un ouvrage en pierre de taille sur un pont, (pour franchir la Grenette affluente de la rivière Drôme), composé d'une grande arche au centre et de chaque côté une plus petite. Quant au profil de tablier, celui-ci devait être un dos d'âne. La deuxième, au profit de tablier, celui-ci consistait de rester au niveau des berges, avec un élargissement de tablier, du fait de la succession d'actes de sa construction.

Cette voie n'est plus utilisée depuis maintenant très longtemps, uniquement pour les promeneurs et par les cyclistes. Seulement au fil du temps, cet ouvrage était l'objet d'indifférences abondantes par son tablier entraînant des dégradations, notamment la déviation de pavement et la fracture des pierres de taille par compression.

L'entreprise municipale précédente avait entrepris des études et devis dans un projet de restauration du pont romain. Cette initiative est actuellement en train de se concrétiser. Les travaux débutés en mai dernier devraient être terminés à la fin de ce mois de juillet.

Le principe général de l'intervention consiste dans une restauration nécessitant beaucoup de sensibilité. L'objectif étant de proposer in fine un ouvrage conservant son aspect général sans le dénaturer. Les travaux relevant de méthodes traditionnelles portent essentiellement sur le rejointement de maçonneries, substitution de pierre de taille, protection du tablier, refaçon des parapets. Pour cela, l'agence Olivier Nardig architecte du patrimoine et par ailleurs architecte en chef des monuments historiques qui a en charge le département de l'Ain et des Hautes-Alpes, a été retenue par la commune pour l'étude et le suivi du chantier du "pont de la fontaine qui bout". Quant aux travaux, ceux-ci ont été confiés à l'entreprise Chazet-Chaix et Isnard, de Cléron-d'Arzac. Le vote de cette restauration s'élève à 80 000 €, bénéficie d'un financement à 80 %. De toute évidence, et outre la sauvegarde d'un patrimoine local très riche, cette intervention de rénovation du pont romain rendra l'effet "d'appel" à la découverte du village d'Autichamp, sous un angle différent, usant quelle d'un environnement naturel qui est pour le moins remarquable.




Distinction

La valorisation du patrimoine, primée

Le Prix départemental Drôme du concours "Les rubans du patrimoine 2005" a été décerné à la commune d'Autichamp (canton de Crest sud), pour la restauration du "Pont de la Font que but", seul ouvrage de ce type dans toute la vallée de la Drôme, datant du XVII^e siècle.



Le Pont de la Font que but, à Autichamp, datant du XVII^e siècle, a été entièrement rénové (longueur: 35m, largeur: 2,55 m).

Pour la onzième année consécutive, l'Association des Maires de France, la Fédération Française du Bâtiment, le Crédit Local de France ASIA et la Fondation du Patrimoine se sont associés pour promouvoir au travers de ce concours "Les rubans du patrimoine", l'amélioration du cadre de vie des Français.

À l'heure de la remise du Prix départemental Drôme, ce mercredi 19 octobre à l'Agence BTP Frédéric Reyner Président de la Fédération du BTP 26-07 commenta: "Pour ce partenariat exemplaire, les principaux victoires de la sauvegarde et de la mise en valeur du cadre de vie témoignent de leur fierté de promouvoir les initiatives visant l'amélioration du patrimoine bâti".

Les "Rubans du Patrimoine" récompensent des initiatives exemplaires de collectivités locales de toutes tailles. Les prix sont attribués à des opérations de mise en valeur du patrimoine bâti, non limité à des bâtiments prestigieux ou classés. C'est ainsi que Frédéric Reyner a remis le prix départemental Drôme, à la commune d'Autichamp, pour la restauration du "Pont de la Font que but". Un nom à la consonance poétique et néanmoins équivoque, qui méritait bien une explication!

Denis Lattard, Maire d'Autichamp, explique: "C'est une expression en patois qui signifie "pont de la fontaine qui bout", c'est-à-dire "qui proximity du pont, il y a une eau bouillonnante" "le de extract l'histoire de la restauration du pont... cette restauration a été déclenchée par mon prédécesseur douze ans et demi de mai à juillet 2004, et aujourd'hui entièrement rénové, le pont assure un passage en toute sécurité, vous pouvez le visiter sans problème".



Le maire d'Autichamp, Denis Lattard son équipe municipale, les organisateurs et partenaires du concours, présentent le prix.

Un ouvrage datant du XVII^e siècle, long de 35 mètres et constitué de trois arches, enjambe la Grenette. Seul ouvrage de ce genre dans toute la vallée de la Drôme, le Pont de la Font que but, est situé sur l'ancien chemin allant de Montelimar à Crest. Sa restauration a été financée par l'Europe (FEDER) à hauteur de 20,75 %, le Département à hauteur de 20 %, la commune à hauteur de 15 % et l'Etat à hauteur de 35,26 %.

La TVA à taux réduit dans le bâtiment

Outre la CAPEB (voir notre édition du 15/10/2005), la perspective de voir le taux de TVA passer à 19,6 %, inquéta la Fédération du BTP en Drôme-Ardèche.

Le président de la Fédération Frédéric Reyner, a adressé un message aux parlementaires de la Drôme et de l'Ardèche, afin de...

Drôme-Ardèche

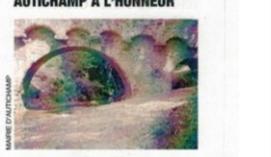
- 5291 entreprises;
- 17000 salariés, dont 12750 de Bâtiment et 4250 de Travaux Publics;
- 0,4 % d'entreprises de 50 à 99 salariés;
- 0,6 % d'entreprises de 10 à 49 salariés;
- 50 % d'entreprises de 1 à 9 salariés;
- 43 % d'entreprises sans salariés;

Un tel exemple de mise en valeur du bâti ancien, pour cette commune riche en patrimoine historique. Outre ce pont aux services des usagers du temps, Autichamp compte un clocher, une porte de France, le Château des seigneurs Beaumont d'Autichamp, ainsi que des jardins, terrasses et ruelles nombreuses, évoquant les siècles passés.

S. Ribaud

DRÔME AUTICHAMP À L'HONNEUR

Denis Lattard, maire d'Autichamp (Drôme), village de 122 habitants, a reçu les « Rubans du patrimoine » pour la restauration d'un pont, seul en son genre sur toute la vallée de la Drôme. Cet ouvrage de 35 mètres dont les trois arches franchissent la Grenette depuis le XVI^e siècle a bénéficié du savoir-faire de l'entreprise Chazet qui a mis en œuvre des méthodes traditionnelles de maçonnerie.



Le Moniteur • 4 novembre 2005

Val de Drôme - info des habitants de la Drôme

BREVES TOUVIÈRE & PATRIMOINE

Un pont comme neuf

Sur la commune d'Autichamp se dresse un pont datant du XVI^e siècle (cité en 1590 dans les archives communales, mais dont les bases sont certainement plus anciennes). Pour préserver ce patrimoine communal, l'ADCAVIL (association d'habitants chazetiers animation vie locale) avait débroussaillé en 2000. Cette année il a été restauré. La commune, porteur de dossier, a été aidée financièrement par la communauté de communes.

Une étude a été produite en 2001 par un architecte du patrimoine de Lyon, et les travaux de restauration ont été entrepris, sous sa responsabilité, en mai 2004. Ce pont de la fontaine qui bout (c'est son nom !)

Il a une longueur de 35 mètres avec trois arches, franchit la Grenette au sud-est du village. La fin des travaux de restauration a été marquée par une réception organisée par le maire, Denis Lattard, et les élus de la commune le 16 juillet 2004, au cours de laquelle chacun a pu apprécier le travail réalisé. Situé sur un territoire de randonnée, il est très visité, notamment lors des journées du patrimoine en septembre dernier, au cours desquelles de nombreuses personnes se sont approchées pour l'admirer.

Créneau Marie-Claire-Catherine



ANNEXES

Le village d'Autichamp



Situé à 28 km de Valence, à 25 de Montélimar et à 10 km de Crest, Autichamp est un village perché typique du Val de Drome. Il a été inscrit en tant que site pittoresque le 21 mai 1953. Plus petite commune du canton de Crest sud, il compte 135 habitants en majorité des agriculteurs.

Bien que son existence soit avérée dès l'époque romaine (Alticampus en latin) le village fut construit par la suite au pied du château des Beaumont d'Autichamp. Une grande partie des bâtisses datent XII° et XIII° siècle. De nombreux vestiges des fortifications médiévales sont encore bien présents (une porte fortifiée, une tour pleine ,le château...) ainsi que l'ancien clocher.

Au XVI° siècle Gaspard Beaumont d'Autichamp transforma complètement le château médiéval pour lui donner un style renaissance. Au pied du village, sur toute sa largeur, il fit construire des jardins en terrasse encore visibles aujourd'hui. C'est ce qui confère à cette commune cette physionomie si particulière : en triangle avec un château au sommet et des jardins à la base.

Protégé par les architectes des Bâtiments de France mais aussi délaissé jusque dans les années 75, le village n'a pas connu les frasques de la modernité. Aucune construction moderne n'est venue le défigurer. Cette authenticité a attiré quelques néo-ruraux qui ont aujourd'hui, à cœur de lui redonner vie. Bien que dépourvu de commerce, il accueille chaque année, dans ses ruelles pavées, de nombreux visiteurs.



La ferme « Giraud »



La ferme « Giraud » (aussi appelée « Grand grange ») contrairement à la ferme « Montel » située au « Plan » est située en dehors du périmètre des 500m autour du site inscrit du village. Ancienne métairie du château, elle a gardé son aspect traditionnel.

Tout comme le pont elle est l'un des éléments notables du paysage.

Face à elle le long de ce qui était l'ancienne route médiévale, se trouve une allée de chênes centenaires.

Elle est située à 300m du pont. Même si cela ne se fait plus au compas elle pourrait entrer dans le périmètre rapproché. Philippe Giraud fut le maire à l'origine de la décision concernant la restauration de 2004. Il est bien sûr favorable à une telle protection.



Vue du village, on distingue l'allée de chênes à l'arrière-plan à droite

Référence internet : [alticampus.com/patrimoine bâti](http://alticampus.com/patrimoine_bâti)

Contact

André BIGOT
Le village
26400 AUTICHAMP
06 08 02 58 38
Alticampus@yahoo.fr